



Paris, le 23 décembre 2019
Mots Clés : INFORMATIONS REGLEMENTEES

CONTACTS

Agence ACTUS
Anne-Pauline
Petureau
Tel. 01 53 67 36 72
apetureau@actus.fr
www.actus.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE

■ FIN DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

MVG (Microwave Vision Group / ALMIC – FR0004058949), annonce avoir mis fin à son programme de rachat d'actions mis en oeuvre le 30 juillet 2019 conformément aux termes de l'autorisation de l'assemblée générale du 21 juin 2019.

Entre le 30 juillet 2019 et le 11 décembre 2019, la Société a acquis un total de 74 000 actions propres pour un prix moyen de 14,26 euros.

MVG rappelle les objectifs de ce programme :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action MICROWAVE VISION GROUP par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la pratique admise par la réglementation en vigueur,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'AMF, et plus généralement réaliser toute autre opération conforme à la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 21 juin 2019 dans sa huitième résolution à caractère extraordinaire.

Il est rappelé que le détail des opérations réalisées dans le cadre du programme de rachat sont disponibles sur le site internet de la Société.

Rendez-vous le 26 février 2020 pour la publication du chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre.

A propos de MVG | MICROWAVE VISION GROUP

Depuis sa création en 1987, MVG développe un savoir-faire unique qui permet de visualiser les ondes électromagnétiques. Ces ondes sont au cœur de notre quotidien : Smartphones, ordinateurs, tablettes, voitures, trains, avions – tous ces appareils et véhicules ne fonctionneraient pas sans elles. Année après année, le Groupe met sur le marché et perfectionne des systèmes qui rendent les ondes visibles. Ils permettent à nos clients de mesurer leurs antennes lors des phases de développement de leurs produits.

La mission du Groupe est d'étendre ce savoir-faire unique à tous les secteurs où il peut apporter une forte valeur ajoutée. En 2012, MVG s'est structuré autour de 4 départements : AMS (Antenna Measurement Systems), EMC (Electro-Magnetic Compatibility), EIC (Environmental & Industrial Control) et NSH (National Security & Healthcare).

MVG est implanté dans 10 pays et réalise 90% de son chiffre d'affaires à l'export. Le Groupe compte plus de 350 collaborateurs et fidélise une clientèle de grands comptes internationaux. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 74,6 M€ en 2018. MVG bénéficie de la certification Bpifrance « Entreprise Innovante » et est éligible au PEA-PME.

Euronext : **ALMIC** | Euronext Growth, code ISIN **FR0004058949** | Pour en savoir plus : <http://www.mvg-world.com>

